



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 30 septembre 2026

Convocation du : 24 septembre 2026

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 31

L'an deux mille vingt six, le trente septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Christophe LECOEUCE, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Alexis DEBUISSON, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Catherine LE BROUSTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jennifer DELPORTE pouvoir à Céline LOGEZ, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Michel PLOUY

ABSENTS :

Maxime MOULIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nabil YAHYA

DE26_158

FINANCES
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
SUBVENTIONS INFÉRIEURES À 23 000 EUROS AVEC CEA

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2026.

Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations avec lesquelles la Ville d'Armentières est liée par convention, ou à qui elle a versé mensuellement, une dotation au titre des Chèques Emploi Associatif.

Il est ainsi proposé le versement des soldes 2026, plafonnés aux montants sollicités.

Dans ce contexte, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Association	Montant proposé 2026 sur base 2025	Déjà perçu jusque Septembre 2026	Solde 2026
65748/30	<u>Société Municipale de Gymnastique</u>			
	- subvention de fonctionnement	1 882 €	1 412 €	470 €
	- chèques emploi associatifs	10 800 €	8 100 €	2 700 €
	<u>Sports Ouvriers Armentériens Natation</u>			
	- subvention fonctionnement	3 097 €	2 323 €	774 €
	- chèques emploi associatifs	1 890 €	1 418 €	472 €

Ces subventions seront versées en un ou plusieurs versements entre octobre et décembre.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le 01/10/2026

ID : 059-215900176-20261001-DE26_158-DE

webdelib

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Nabil YAHYA
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS